

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 OCTOBRE 2010

**Étaient Présents** : Messieurs Marc BERARDI, Maire, Jean-Paul MERCIER, Adjoint, Madame Michèle SAINTY, Messieurs Raymond MABIT, André CHEVE, Madame Nadège LEMAI, Conseillers Municipaux.

**Étaient Absents Excusés** : Messieurs Jean-Luc MONTANE, adjoint, Franck APERT, Jean-Claude GRASSET conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul MERCIER.

Le procès-verbal des réunions ordinaire et extraordinaire, respectivement des 02 et 18 septembre 2010 est approuvé.

## **DELIBERATION CONCERNANT POURSUITE DU CONTRAT CAE DE MONSIEUR CHABRUN ERWAN :**

Monsieur le Maire rappelle les termes du contrat. Monsieur CHABRUN est embauché, au SMIC, en Contrat d'Aide à l'Emploi (CAE) depuis le 23 juin pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 22 décembre. Le coût supporté par la commune s'élève à 221 euros par mois. La législation permet de prolonger ce type de contrat dans la limite de 2 ans au total.

Compte tenu des évolutions réglementaires, le coût supporté par la commune passera à 440 euros par mois.

Comme évoqué lors d'un précédent conseil, M. CHABRUN pourrait être embauché avec un statut de fonctionnaire territorial au départ de Monsieur DROUIN, c'est à dire après une prolongation du CAE de 6 mois. Le coût pour la commune serait alors de 17 280 euros par an contre 5 280 euros en CAE.

Monsieur le Maire propose donc de prolonger le CAE de 18 mois.

Monsieur Jean-Paul MERCIER fait part de son désaccord et regrette que seul le critère financier soit pris en compte dans la décision.

Le conseil municipal décide de prolonger le CAE de 18 mois à 5 voix pour, aucune abstention, une voix contre.

## **DELIBERATION CONCERNANT DEMANDE DE SUBVENTION AU S.I.E.M.L. POUR PERFORMANCE ENERGETIQUE LORS DES TRAVAUX DE LA SALLE COMMUNALE :**

Monsieur Jean-Paul MERCIER présente le rapport EDEL relatif à l'audit énergétique réalisé préalablement aux travaux de la salle de l'Amicale. Cet audit permet de mesurer les performances énergétiques atteintes grâce à la réalisation des travaux préconisés par ce rapport.

Le Conseil Municipal examine les différents scénarios proposés. Il retient le scénario n° 3 avec les préconisations 1-2-3-4 et 5 correspondant à une aide du S.I.E.M.L de 2 600 €.

L'ensemble de ces travaux est intégré au dossier de consultation des entreprises.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, émet un avis favorable pour solliciter une demande de subvention au S .I.E.M.L.

**AUTORISATION VERSEMENT SUBVENTION DU BUDGET COMMUNAL SUR BUDGET ASSAINISSEMENT POUR PAIEMENT EPANDAGE DES BOUES DE L'ANCIENNE STATION D'EPURATION :**

L'épandage des boues de l'ancienne station d'épuration a fait l'objet d'un appel d'offres conjoint avec la commune de Marcé. Celui-ci a été classé sans suite compte tenu qu'une seule entreprise a répondu pour un montant de 14 400 euros, largement au-delà du budget alloué.

Un nouvel appel d'offres a été publié sur la plate-forme « Achats publics 49 ». Deux entreprises ont répondu : DINAND TP pour un montant de 4 932,00 € HT, soit 5 898,67 € TTC ; SAUR pour un montant de 6 506,00 € HT, soit 7 781,18 € TTC. La commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'entreprise DINAND TP.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, émet un avis favorable.

Cette dépense s'avère supérieure aux prévisions. Il convient ainsi de verser une subvention de 2 988 euros du budget communal M14 sur le budget assainissement M49 afin de porter cette dépense sur la ligne 615 « Entretien et réparations » du budget de fonctionnement M49.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, autorise Monsieur le Maire à réaliser ces mouvements.

**COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES:**

Compte tenu des absences de Monsieur MONTANÉ et des démissions de deux conseillers, les changements suivants sont réalisés dans la composition des commissions communales et intercommunales :

**CCL :**

Monsieur Jean-Paul MERCIER devient titulaire à la place de Monsieur Jean-Luc MONTANÉ  
Madame Michèle SAINTY devient suppléante à la place de Monsieur Jean-Paul MERCIER.

**SIAEP :**

Monsieur Raymond MABIT devient titulaire à la place de Monsieur Jean-Luc MONTANÉ  
Monsieur André CHEVÉ devient suppléant à la place de Monsieur Raymond MABIT.  
Pas de 2ème suppléant en remplacement de Monsieur Fabrice DUPEYROUX démissionnaire.

**SIVU :** pas de changement

**SIEML :** pas de changement

**SICTOM :** pas de changement

**ADVL :**

Monsieur Raymond MABIT devient suppléant à la place de Monsieur Jean-Luc MONTANÉ

**CCAS :**

Monsieur Raymond MABIT devient membre élu à la place de Madame Marie-France PEZOT démissionnaire.

**Commissions communales :** Madame Marie-France PÉZOT et Monsieur Fabrice DUPEYROUX, démissionnaires, ne sont pas remplacés.

**Commissions CCL :**

Aménagement de l'espace SCOT : sans changement.

Développement économique : Monsieur Raymond MABIT remplace Monsieur Jean-Luc MONTANÉ.

Enfance – Jeunesse : Madame Michèle SAINTY remplace Madame Nadège LEMAI.

Affaires sociales : sans changement.

Monsieur Jean-Paul MERCIER demande que soit résolu le problème de fonctionnement lié à la fonction de 1er adjoint que Monsieur Jean-Luc MONTANÉ n'assume plus de manière satisfaisante (absences ou remplacements récurrents, permanences non tenues, ...).

Monsieur le Maire inscrira ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

### **PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS :**

Monsieur le Maire présente une esquisse des orientations budgétaires pour les années à venir.

Épargne disponible moyenne = 25 000 euros.

Fond de roulement au 1er janvier 2010 de 116 400 euros avant versement de la subvention pour la station d'épuration.

Travaux 2010 : Extérieur mairie pour 44 800 euros à charge commune, emprunt sur 25 ans avec annuité de l'ordre de 2 718 euros ; Salle de l'Amicale pour 55 000 euros à charge commune, emprunt sur 25 ans avec annuité de l'ordre de 3 337 euros.

Fond de roulement au 1er janvier 2011 de 221 000 euros.

Travaux 2011 : 1ère tranche église pour un coût de 145 000 euros HT, subvention de 72 500, coût net de 72 500 euros HT ; Matériel pour 12 000 euros ; Intérieur mairie pour 54 000 euros.

Fond de roulement au 1er janvier 2012 de 100 000 euros.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

Salle de l'Amicale : convention avec l'Amicale signée, inventaire du mobilier réalisé, clés remises en vue des travaux dont la consultation est en cours.

Une convention entre Monsieur et Madame EPIÉ et la Mairie pour l'entretien de la canalisation eau pluviale qui traverse leur terrain est présentée au Conseil Municipal. Celui-ci donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention

Commission étude matériel d'entretien après le départ de Joël DROUIN : Franck APERT, Raymond MABIT, André CHEVÉ, Jean-Paul MERCIER, Marc BERARDI avec le concours de Joël DROUIN et Erwan CHABRUN, employés communaux.

Achat terrain Richebourg : signature chez Maître Morin courant octobre.

Ruralités 2011 : une réunion ouverte au public aura lieu le 5 novembre. Une réunion préparatoire est programmée le 21 octobre à 20h30.

Monsieur Jean-Paul MERCIER présente le compte-rendu de l'assemblée générale du SICTOM qui s'est tenue le 2 octobre dernier.

Prochain conseil municipal le 19 novembre. Sera inscrit à l'ordre du jour un débat sur la redevance incitative pour la collecte des ordures ménagères à partir des orientations fixées lors de l'assemblée générale du SICTOM du 13 novembre.

Affiché en application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A BEAUVAU, le 15 octobre 2010.

Le Maire,

***Marc BERARDI.***

